

Le travail personnel de l'élève dans la classe et hors de la classe

Éléments pour une stratégie partagée

Contribution rédigée sur la base d'un travail réalisé par des inspecteurs (premier degré, second degré, IGEN) de l'académie de Lille en 2014

Qu'est-ce que le travail personnel ?

S'agit-il exclusivement du travail fait hors de la présence de l'enseignant, c'est-à-dire du travail accompli à l'extérieur du temps et de l'espace de la classe ? La représentation la plus commune de l'activité de l'élève tend à opposer ce qui est fait en classe, et qui ne serait pas « personnel », à un travail personnel accompli ailleurs et en particulier « à la maison ». Cela renvoie à un espace et un temps personnels de l'enfant.

Il s'agit, plus largement, de l'ensemble des situations où l'élève est seul face à la tâche qu'il doit accomplir, c'est-à-dire celles où son autonomie est sollicitée. La notion de travail personnel suppose ainsi deux conditions :

- le caractère individuel de la situation, se distinguant de l'activité collective ;
- l'implication de l'élève, l'engagement de sa responsabilité.

Le travail « personnel » s'oppose-t-il au travail « prescrit » ?

Est-ce ce qu'il s'ajoute aux tâches imposées par l'enseignant, à ce qu'il faut exécuter en classe ou hors de la classe ?

Est-ce exclusivement ce qui procède d'un choix, d'une initiative de l'élève ? Dans ce cas, le travail personnel ne concernerait qu'une faible part du travail de l'élève ou se confondrait avec l'ensemble de ses activités extrascolaires.

Est-ce que la notion de travail personnel renvoie à la « personnalité » de l'élève ?

S'agit-il de la part du travail qui permet à la personnalité de l'élève de s'exprimer et aussi de se construire ? Impose-t-elle une personnalisation de la tâche et une marge de choix et de décision ? Cette interrogation conduit à se demander quelle place on laisse à la personnalité de l'enfant.

Le sens même du mot travail ne va pas de soi. Tout le monde pense que les élèves travaillent à l'école. Mais chaque acteur donne un sens différent à ce mot. Au fond, qu'est-ce que « travailler » pour un élève ? Chaque élève travaille-t-il de la même façon qu'un autre ?

La forme et le contenu du travail personnel varient considérablement d'une discipline à l'autre. Par exemple, qu'est-ce que le travail personnel en éducation physique et sportive ? S'agit-il de la pratique personnelle d'un sport, en club ou dans le cadre de l'UNSS ?

La **lecture** « personnelle », prescrite ou choisie fait-elle partie du « travail personnel » ?

Le travail hors de la classe

Une question essentielle : pourquoi donner du travail à faire « à la maison » ?

Quelles sont les tâches qu'on ne peut accomplir à l'école et qu'il faut ainsi « externaliser » ? S'agit-il des mêmes tâches ou d'autre chose qui doit s'accomplir spécifiquement hors de la classe ? Quel sens, quelle raison d'être, quelle spécificité a ce travail ?

Il faut aussi se demander quel est **l'enjeu du travail personnel pour l'institution, pour les parents et pour l'enfant.** Le travail personnel ne doit pas être un moyen de dédouaner l'institution de ce qu'elle ne peut pas faire ou de ce qu'elle n'a pas le temps de faire.

Il convient sans doute de **mieux cerner les rôles respectifs de l'école et des parents**.

Comment est perçu par les uns et les autres ce partage des rôles et des responsabilités, cette répartition entre « l'École » et « la maison » ?

Les familles attendent que l'on donne du travail aux élèves et jugent souvent la crédibilité des enseignants à la charge de travail distribuée aux élèves et à la qualité de son suivi. Sur ce point, la communication avec les familles est importante pour éviter des malentendus.

Il convient de replacer ce constat dans une perspective plus large, autour de **questions essentielles qui peuvent guider une stratégie d'école ou d'établissement scolaire** :

- Que perçoivent les parents du travail de leur enfant ?
- Qu'est-ce que l'École donne à voir de ce qui est fait en classe par l'élève ?
- Comment rendre compte du travail fait en classe ?
- Qu'attend-on des familles ?
- Les implique-t-on dans le travail accompli à l'école ? Comment ?

L'enjeu du travail à la maison pour l'élève n'est pas toujours compris par celui-ci.

Parfois le travail n'est pas fait. Parfois aussi le travail demandé n'est ni vérifié ni pris en compte par l'enseignant. On donne du travail parce qu'il faut en donner mais on ne regarde pas ce qui a été fait.

Il y a là sans doute une **différence entre le premier et le second degré** :

- **Dans le premier degré**, le travail demandé vise à mémoriser des contenus abordés en classe, à s'exercer et, parfois, à « préparer » des évaluations (pratique qui suppose que les élèves disposent de l'étayage nécessaire).
A l'école, les cahiers sont vérifiés et les leçons restituées et il est rare qu'un travail demandé soit laissé sans suite.
- **Les devoirs**, en principe proscrits à l'école, apparaissent au **collège**. Il n'existe que rarement un temps spécifique (dispositif Devoirs faits) pour les réaliser ailleurs qu'à la maison et les conditions et objectifs du travail à la maison sont rarement définis.
Au collège, si on est convaincu qu'il faut donner du travail, on peut aussi avoir l'illusion que ce travail est fait par l'élève car la réalité du travail réalisé à la maison n'est pas systématiquement contrôlée. Enfin, le constat est souvent fait que toutes les disciplines ne donnent pas la même charge de travail.

Le travail dans la classe

Le travail c'est d'abord à l'intérieur de la classe, ne serait-ce que parce que c'est dans la classe que l'élève apprend à travailler. Mais quel est le travail effectivement accompli par l'élève en classe ? Cela dépend des disciplines, des moments, des enfants. Tous n'apprennent pas de la même manière. Cette diversité des modes d'apprentissage est-elle repérée puis prise en compte ?

Dans le second degré, si on suit un élève pendant une journée dans ses activités, on observe qu'il est confronté à des exigences différentes, d'un enseignant à l'autre, d'une discipline à l'autre.

Il y a un **lien incontestable entre le travail fait en classe et le travail fait hors de la classe**. L'un donne du sens à l'autre et réciproquement. Ce qui se passe à l'intérieur de la classe se nourrit du travail personnel fait à l'extérieur.

Il faut souligner **l'intérêt d'une pédagogie qui intègre ce que l'élève apporte, ce qui résulte de son travail personnel**.

Le travail personnel renvoie au sens donné aux apprentissages et au travail en général

Quelle est la **place du travail personnel dans le parcours de formation** de l'élève ?

Dans quelle mesure le travail personnel donne-t-il plus d'efficacité aux apprentissages ? Le travail personnel engage la personne. Il l'implique dans ce qui est proposé par l'enseignant. Celui-ci doit prendre en compte la « personne » de l'élève. Il y a là une exigence qui modifie le sens et les modalités de l'acte enseignant.

Le travail personnel suppose un effort. Pour que l'élève travaille, il faut une motivation et le goût de l'effort. Il n'accomplira son travail que s'il a envie de le faire... **Il s'agit d'établir / de rétablir le plaisir d'apprendre et donc l'envie de travailler pour apprendre.**

Comment aider les élèves dans leur travail personnel ?

Il est nécessaire d'**aider les élèves à construire une stratégie vis-à-vis de leur travail personnel.** Il y a une rupture entre le premier et le second degré quant à l'autonomie attendue de l'élève. Comment les préparer à ce changement ?

Comment les aider à mener à bien ce qui leur est demandé sans pour autant vider le travail de sa substance ? Comment les placer en situation de réfléchir ? Le travail peut-il/doit-il être facile ? Le travail facile n'est pas motivant mais un travail inaccessible est décourageant donc improductif car souvent non réalisé.

Le « modèle » de l'apprentissage par les élèves doit prendre en compte le droit à l'erreur ; la réception de l'enseignant vis-à-vis de ce qu'a produit l'élève doit pleinement prendre en compte cette dimension et **ne pas réduire le travail fait par l'élève au résultat de ce travail.**

On relèvera, dans cette perspective, **l'intérêt d'une pédagogie plaçant l'élève en responsabilité par rapport à l'organisation de son travail.** Il est important d'inciter l'élève à produire par lui-même et de sa propre initiative. Il s'agit de faire qu'il soit actif, qu'il participe à la construction de son savoir...

Enfin, se pose la question **des lieux et des temps** réservés au travail personnel à l'intérieur de l'école ou de l'établissement. Où et quand l'élève peut-il effectivement conduire un travail personnel ?

Réflexions à approfondir pour définir une stratégie commune (au sein d'une discipline, d'un établissement)

1. Quelle est la réalité du travail accompli par l'élève en classe ? Que fait-il effectivement pendant le temps scolaire ? Quelle est, à l'intérieur de son activité, la part du « travail personnel » ?

2. Comment faire évoluer cette situation pour augmenter l'efficacité des apprentissages conduits par l'élève ?

3. Dans cette perspective, quel est le rôle du travail accompli hors de la classe ? En quoi l'activité accomplie en classe n'est-elle pas suffisante ? Quelles sont les tâches spécifiques qui doivent compléter ce qui est fait pendant le temps scolaire ? Comment peuvent-elles contribuer à une plus grande efficacité des apprentissages ?

4. Quels éléments retenir pour une stratégie commune en matière de travail personnel des élèves ? Quelle communication à destination des élèves, des familles ?